

# Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	1999/0088(CNS) Procédure terminée
Fécule de pomme de terre: contingentement de la production Modification Règlement (EC) No 1868/94 <a href="#">1994/0038(CNS)</a>  Sujet 3.10.02 Produits transformés, agroalimentaire 3.10.14 Soutien aux producteurs, primes et aides agricoles 3.10.15 Production agricole, excédents, déficits et quota agricoles, primes de non-commercialisation	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>AGRI</b> Agriculture et développement rural		
Conseil de l'Union européenne	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	<b>BUDG</b> Budgets	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	Formation du Conseil <a href="#">Agriculture et pêche</a>	Réunion <a href="#">2178</a>	Date 17/05/1999